

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 05/04/2023
ID Télétransmission : 033-213300635-20230404-129428-DE-1-1

**Séance du mardi 4 avril 2023
D-2023/120**

Date de mise en ligne : 07/04/2023

certifié exact,

Aujourd'hui 4 avril 2023, à 14h06,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Sauf de 21h10 à 21h20, présidence de Madame Claudine BICHET
Suspensions de séance de 14h55 à 15h00 et de 19h50 à 20h05

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Stéphane PFEIFFER, Monsieur Bernard- G BLANC, et Madame Fannie LE BOULANGER sont partis de 16h05 à 17h55, Madame Brigitte BLOCH absente à partir de 17h50, Monsieur Fabien ROBERT absent à partir de 18h09, et Monsieur Radouane-Cyrille JABER absent à partir de 18h15

Excusés :

Madame Sylvie JUSTOME, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Léa ANDRE, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Evelynne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

Lutte contre les discriminations. Appel à projets Mois des fiertés 2023. Adoption. Autorisation.

Monsieur Olivier ESCOTS, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La ville de Bordeaux promeut, depuis plusieurs années, une politique transversale en direction des associations qui engagent des initiatives en faveur de l'égalité, la lutte contre les discriminations et les LGBTQIphobies.

Dans le cadre de son appel à projets "Mois des fiertés 2023", la Ville souhaite soutenir les actions du territoire en lien avec les fiertés et la lutte contre les LGBTQIphobies. Le souhait, pour cette édition, est de pérenniser les actions engagées sur le territoire et d'en initier de nouvelles.

La Ville souhaite soutenir les associations présentant des projets sur cette thématique en leur apportant deux types d'aides : des conseils et appuis au montage de leur projet, ainsi qu'une possibilité de financement pour les projets lauréats.

Les projets retenus figureront dans la programmation du Mois des fiertés qui se tiendra du 17 mai au 30 juin 2023 et/ ou sur d'autres temps forts pendant l'année 2023.

Une attention particulière sera portée aux projets :

- S'inscrivant dans les axes prioritaires de la lutte contre les LGBTQIphobies de la ville de Bordeaux
- Impliquant de nouveaux partenaires, notamment dans les quartiers de la Ville hors Bordeaux-Centre

Pour cette année, 27 projets ont été reçus. Le jury interne, réunit le 9 mars 2023 et composé d'élus-es et de représentant-es de l'administration, auquel étaient invité-es les élus-es des groupes d'opposition, a choisi de soutenir 10 projets.

L'attribution des subventions, pour un montant total de 12500 euros, est répartie comme suit :

Nom de l'association	Intitulé du projet	Nature du projet	Montant attribué
Maison des femmes	Monique Wittig : 20 ans après ?	Conférence-débat	500€
La Foudre prend racine	« J'espère qu'on choisira l'amour »	Rencontre et cycle de réflexion	1700€
Compagnie des Petites secousses	Nous sommes une communauté de genre	Projection	850€
Ricochet sonore	Explora'sons Culture Queer	Séances d'écoute musicale	1000€
Ciné marges	Ciné-marges club	Projections et formation	1500€
Bordeaux Ville Sans Sida	Projection En corps +	Ciné-débat	500€
Le Grand Incendie	Deux Ex Machina	Performance Drag	1550€
Espace QG	Lectures théâtralisées jeunesse et ateliers créatifs		1600€
Association des Parents et futurs parents Gays et Lesbiens	Lectures théâtralisées jeunesse		1600€
MACLA	Chamanas – Expériences des luttes et libertés	Conférence et exposition	1700€

En complément de certaines subventions, des aides indirectes (services et prestations matérielles, prêts de salles, de matériels, supports de communication ...), pourront être mises en œuvre pour la réalisation des actions de ces structures. A titre d'information, pour l'année 2021, certains organismes précités ont bénéficié d'aides en nature de la ville de Bordeaux dont la valorisation s'est élevée à :

- 1949€ pour la Maison des femmes
- 663.96€ pour la Compagnie des Petites secousses
- 7000€ pour Bordeaux Ville Sans Sida
- 46€ pour le Grand Incendie
- 3011.52€ pour MACLA

Ces montants ne seront définitivement consolidés que dans le cadre de l'adoption du Compte Administratif 2023, au regard du périmètre réel des aides effectivement accordées pour l'exercice 2023 et de leur valorisation actualisée.

Toutes les dépenses détaillées ci-jointes sont déjà prévues au budget de l'année 2023 Promotion Egalité Diversité Citoyenneté – Compte 65748 – Fonction 420 services communs.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Verser ces subventions à chaque association, comme indiqué dans le tableau ci-dessus
- Signer tout document y afférent

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 4 avril 2023

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Olivier ESCOTS